

Zeitschrift: as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera

Herausgeber: Archäologie Schweiz

Band: 41 (2018)

Heft: 2: Neuchâtel, les nouvelles voies de l'archéologie

Artikel: Un complexe funéraire et mégalithique préhistorique

Autor: Spielmann, Julien / Kramer, Léonard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-813616>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

m é g a l i t h i s m e



Un complexe funéraire et mégalithique préhistorique

Julien Spielmann et Léonard Kramer

En 2013, au lieu-dit Les Plantées de Rive à Colombier, des travaux de terrassement et de fouille ont conduit à la découverte de structures mégalithiques et funéraires datées entre le Néolithique final et l'âge du Bronze final.

Un dolmen voyageur

Au mois de janvier 1876, lors d'excavations pour la construction d'un bâtiment qui deviendra le restaurant Le Lacustre, un dolmen est mis au jour. La découverte est diffusée par deux figures de la Préhistoire neuchâteloise: Edouard Desor et Victor Gross. Bien qu'ils n'aient pas dirigé les fouilles, ils en livrent une documentation assez précise. La structure est un coffre en pierre rectangulaire de

1,6 m de long, 1,15 m de large et 1,8 m de haut, accessible par une échancrure aménagée dans la dalle frontale et complété à l'avant par deux antennes. Au fil des réouvertures, une vingtaine d'individus y ont été inhumés entre le Néolithique final et le Bronze moyen, dernière phase attestée à l'intérieur de la chambre sépulcrale par une épingle en bronze à tête cylindrique et à col perforé (Bronze B1). La sépulture en pleine terre d'un enfant doté de deux paires de bracelets attribués

Fig. 1
Colombier – Les Plantées de Rive.
Tumulus du Bronze moyen en cours
de fouille.

Colombier – Les Plantées de Rive.
Tumulo del Bronzo medio in corso
di scavo.



Fig. 2
Dolmen mis au jour en 1876 en cours de fouille.

Dolmen portato alla luce nel 1876 in corso di scavo.

à cette même période a également été mise au jour à proximité du dolmen.

La découverte du caveau mégalithique a eu jadis un écho considérable en raison de son excellente conservation et de sa probable contemporanéité

avec les stations lacustres, auxquelles on cherchait les sépultures associées. Ainsi, le monument funéraire est exposé immédiatement après la fouille sur la terrasse du château de Neuchâtel. Une dizaine d'années plus tard, il est transporté au Musée d'Art et d'Histoire de la ville, puis, en 1953, retourne près de son lieu de découverte à Colombier. Le dolmen effectue un dernier voyage en 2004 pour prendre place au Laténium, Parc et musée d'archéologie à Hauterive. Ces pérégrinations ont modifié l'architecture originale de la tombe en raison de reconstructions approximatives, de l'endommagement des pierres et de l'ajout d'éléments modernes.

De nouveaux squelettes et des mégalithes

A la suite de la démolition du restaurant au profit d'une station-service, la section Archéologie de l'OPAN a assuré le suivi des terrassements de la parcelle où l'intervention de 1876 avait eu lieu. Les premiers vestiges ont été observés en août 2013 et une fouille de sauvetage fut conduite jusqu'en

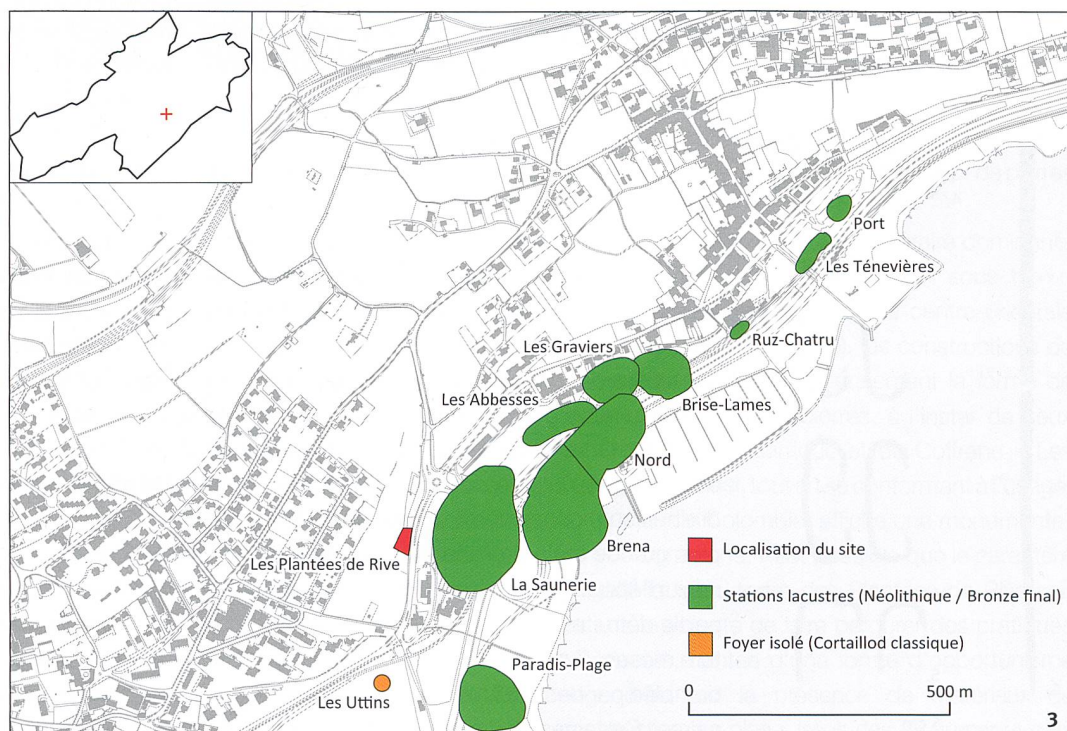
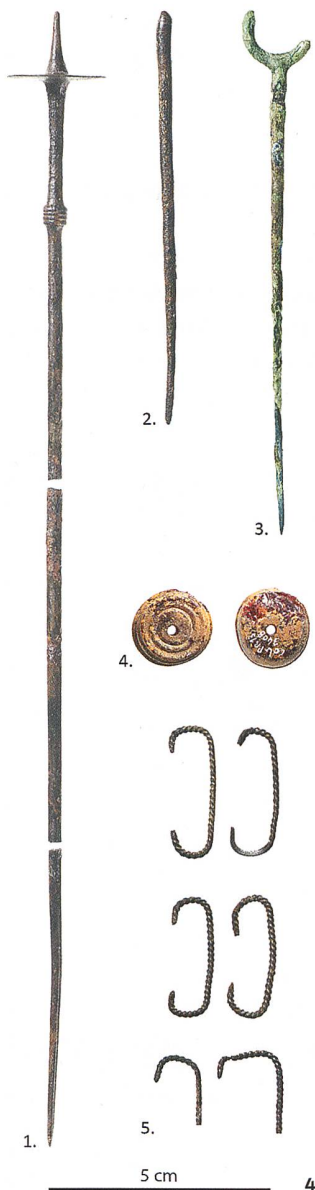


Fig. 3
Localisation du site et son environnement archéologique immédiat.

Localizzazione del sito e del suo contesto archeologico.

Fig. 4
Mobilier funéraire mis au jour dans
les tombes 1 (épingle n° 3) et 2
(épingles n° 1-2, perle en ambre n° 4
et crochets en bronze n° 5).

*Elementi del corredo funerario delle
tombe 1 (spillone n. 3) e 2 (spilloni n.
1-2, perla di ambra n. 4. e fermaglio
di bronzo n. 5).*



nombre de la même année. C'est finalement un ensemble funéraire monumental, actuellement en cours d'étude, qui a été mis au jour à l'arrière des stations littorales de la baie d'Auvernier (fig. 3).

Un segment d'alignement de pierres dressées, un menhir isolé et trois sépultures, dont une sous tumulus, ainsi que quatre foyers ont été identifiés. Sur le plan chronologique, la fréquentation des lieux remonte au Horgen et perdure jusqu'au Bronze final (entre 3250-3090 et 980-820 av. J.-C.). Peu abondant, le mobilier est constitué de tessons de céramique, d'outils en roches taillées et polies, ainsi que d'éléments de parure en bronze et en ambre.

Deux foyers, matérialisés par des nappes charbonneuses et attribués au début du Néolithique final (Horgen-Lüscherz), sont les plus anciens vestiges observés (fig. 5, n° 1a et 1b). Ensuite, durant l'Auvernier-Cordé, le premier monument mégalithique construit est un alignement de huit dalles en roches alpines, orienté selon un axe nord-sud et conservé sur près de 5 m de long (n° 2; fig. 6), auquel s'ajoute un menhir couché isolé à 8 m au nord (n° 3). Quant au dolmen, la reconnaissance du reliquat des fouilles de 1876 a permis de le positionner spatialement et stratigraphiquement (n° 4), tout en précisant la datation de sa construction au milieu du 3^e millénaire avant notre ère, entre l'Auvernier-Cordé et le Campaniforme.

Si aucun vestige n'est rapportable au Bronze ancien, le site n'est pas abandonné pour autant, comme en témoignent des datations au radiocarbone obtenues pour certaines couches et qui montrent une fréquentation discrète à cette époque. Au début du Bronze moyen (1600-1500 av. J.-C.), on assiste à une reprise de l'occupation du lieu avec la construction du tumulus et l'inhumation de plusieurs individus. Le tertre est aménagé avec une couronne de dalles et dallettes de roches alpines, dont dix-huit sont conservées, couronne qui intègre la plus grande stèle dressée de l'alignement antérieur, d'époque néolithique (fig. 1; fig. 5, n° 5). En partie détruite par le bâtiment de 1876, la structure mesure 7 m de diamètre et est partiellement comblée par des gros blocs, majoritairement calcaires. Certaines dalles de la couronne portent

les traces d'une utilisation antérieure, comme des rainures et des cupules. L'inhumation mise au jour au centre de la structure est celle d'un homme âgé de 20 à 30 ans, allongé sur le dos dans un cercueil monoxyle, la tête à l'est et les bras le long du corps. Seul élément du costume funéraire, une épingle à tête annulaire (Bronze A2/B1) a été retrouvée sur le thorax du défunt.

A 2 m au sud du tumulus, une tombe à incinération est caractérisée par un amas d'ossements calcinés intercalé entre deux niveaux de pierres, pour certaines brûlées, le tout étant pris dans une couche riche en paillettes de charbon de bois et limité à l'est par une dalle verticale (fig. 5, n° 6). Les restes osseux sont ceux d'un sujet de sexe masculin âgé d'une trentaine d'années, incinéré sur place. Environ 70 cm plus à l'est, une tombe à inhumation a été mise au jour. La défunte a été déposée sur le dos, la tête au nord et les bras le long du corps, dans un coffre placé sur un lit de galets (fig. 7). Le mobilier funéraire est composé de deux épingles en bronze, de six crochets façonnés sur une tige de bronze torsadée et d'une perle en ambre gravée de rainures concentriques (fig. 4). D'après leur position stratigraphique, la typologie du mobilier et les datations ¹⁴C des os, ces deux sépultures appartiennent aux phases C2 et D1 de l'âge du Bronze (1500-1230 av. J.-C.). Enfin, au cours du Bronze récent et final, la fréquentation du lieu semble s'étioler, puisqu'elle n'est matérialisée que par deux fosses-foyers à pierres de chauffe. Dégagées aux limites de la zone fouillée, elles ne contenaient que quelques tessons de céramique et de rares restes fauniques (fig. 5, n° 9 et 10).

Un site unique en son genre?

Une comparaison stricte de Colombier – Les Plantées de Rive avec d'autres sites s'avère complexe au vu de la diversité des pratiques architecturales et funéraires observées, cette association de constructions mégalithiques dans un espace aussi restreint n'ayant que peu d'équivalent sur le Plateau suisse.



Fig. 5
Plan général des structures archéologiques par phases chronologiques. 1a-b foyers du Néolithique final; 2 alignement mégalithique; 3 menhir couché; 4 dolmen; 5 tumulus (tombe 1 au centre); 6 tombe à incinération; 7 tombe à inhumation (tombe 2); 8 tombe à inhumation de 1876 (emplacement supposé); 9-10 fosses-foyers.

Pianta generale delle strutture archeologiche ordinate per fasi cronologiche. 1a-b Focolari del Neolitico finale, 2 allineamento megalitico; 3 menhir steso; 4 dolmen; 5 tumulo (tomba 1 al centro); 6 tomba a incinerazione; 7 tomba a inumazione (tomba 2); 8 tomba a inumazione del 1876 (localizzazione presunta); 9-10 fosse-focolari.

Néanmoins, individuellement, chaque composante peut être mise en perspective avec plusieurs sites et pratiques documentés à une échelle régionale et macro-régionale.

Largement attesté sur la façade atlantique, le phénomène mégalithique est également connu en Suisse occidentale, avec deux phases d'édification: l'une durant la seconde moitié du 5^e millénaire av. J.-C. et l'autre à partir du 3^e millénaire avant notre ère. La mode des pierres dressées, regroupées en alignements ou isolées, semble plutôt localisée sur l'arc lémanique et la rive nord-occidentale du lac de Neuchâtel, où ces manifestations ont été observées notamment à Yverdon – Clendy (VD), Saint-Aubin – Derrière la Croix, ainsi qu'à Bevaix –

Treytel-A Sugiez et Le Bataillard. Cette région est ainsi complétée d'un nouveau site: Les Plantées de Rive, dont l'agencement est attribué à la seconde phase d'édification. Malgré le réemploi ultérieur de plusieurs de ses composantes dans des structures plus récentes et l'emprise limitée de l'exploration archéologique, l'architecture initiale du monument peut être appréhendée. Toutes proportions gardées, de par ses dalles jointives, sa datation, la longueur conservée et sa disposition parallèle à la rive du lac, l'alignement de Colombier est comparable au segment ouest de celui de Lutry – La Possession, VD (2860-2300 av. J.-C.). En outre, si l'on considère que le menhir couché situé plus au nord a appartenu au tronçon encore en place, on peut envisager que le monument des Plantées de Rive a connu, dans son état originel, une extension plus importante.

Les exemples de sépultures dolméniques, phénomène qui touche nos régions à la fin du 4^e millénaire avec la culture de Horgen, restent en revanche encore rares aujourd'hui au sud du Jura. Si les monuments d'Onnens – Praz Berthoud (VD) et d'Oberbipp – Steingasse (BE) constituent de bons points de comparaison, des affinités morphologiques et chronologiques existent également entre Colombier et les exemplaires à antennes de Franche-Comté, région qui comporte une forte densité de dolmens. En revanche, par opposition à la partie occidentale du Plateau suisse, le Jura français est exempt de pierres dressées.

S'il est admis que la pratique funéraire dominante au Bronze moyen est l'inhumation sous tumulus, tradition originaire d'Europe centre-orientale (Hongrie, nord de la Serbie), les constructions de nos régions prennent généralement la forme de tertres de terre ou de pierres, à l'instar de ceux de Cressier – La Baraque et de Coffrane – Les Favargettes. Ainsi, tout en se conformant à l'usage, le tumulus de Colombier affiche une monumentalité peu commune. Il est possible que le caractère mégalithique du tertre des Plantées de Rive soit issu de la volonté de faire perdurer des pratiques antérieures, teintée d'une forme d'opportunisme engendrée par la présence de matériaux de construction sur place, issus des monuments plus

Fig. 6

Vue oblique de l'alignement mégalithique du Néolithique final. La grande stèle, étayée après son dégagement lors de la fouille, était encore debout et visible au Bronze moyen, période à laquelle elle a été intégrée dans la couronne du tumulus.

Veduta dell'allineamento megalitico del Neolitico finale. La grande stele, fissata dopo il suo scavo, era ancora in piedi e visibile nel Bronzo medio, quando è stata integrata al circolo del tumulo.



Fig. 7

Vue zénithale de l'inhumation au sud du tumulus (tombe 2), avec une épingle sur le thorax, vestige du costume funéraire.

Veduta zenitale dell'inumazione a sud del tumulo (tomba 2) con uno spillone sul torace, vestigia del costume funerario.

anciens. On notera encore, comme le démontrent l'incinération et les tombes plates mises au jour à proximité immédiate du tertre, que l'inhumation sous tumulus n'est pas la coutume funéraire unique à cette période.

Compte tenu de ce qui précède, on peut supposer que les découvertes de Colombier sont le reflet d'une forme de syncrétisme, mêlant des pratiques issues d'Europe orientale et occidentale. En effet, durant près de 2000 ans, le site des Plantées de Rive a enregistré des influences multiples, entraînant un réinvestissement des monuments par des utilisateurs successifs. Ces éléments peuvent être mis en lien avec la circulation croissante des objets, des ressources, des populations et des idées, qui s'accroît au Néolithique final pour devenir l'une des caractéristiques de l'âge du Bronze européen.

Des pierres et des Lacustres

Le site des Plantées de Rive est localisé à la confluence des deux composantes majeures du phénomène mégalithique qui touche la Suisse occidentale, à savoir les pierres dressées et les sépultures dolméniques. En effet, il se trouve à la périphérie méridionale du groupe des dolmens jurassiens et à l'extrémité septentrionale de l'aire de répartition des alignements mégalithiques, constituant un point de contact entre ces deux manifestations

architecturales. Outre sa position par rapport aux courants décrits ci-dessus, sa localisation à l'arrière de la baie d'Auvernier, densément peuplée entre le Néolithique et l'âge du Bronze, pourrait être à l'origine de l'ampleur, de la mixité et de la persistance des manifestations architecturales. Quant au tumulus, il appartient au début de la culture éponyme, qui s'implante en Suisse à une période charnière entre le Bronze ancien et moyen, lorsque les rives des lacs sont progressivement abandonnées. Dès lors, la présence d'un bassin de population suffisant et la volonté de faire perdurer une forme d'héritage semblent avoir été propices à des manifestations architecturales monumentales, expliquant probablement les particularités du tertre de Colombier.

Bien qu'il soit presque certain que les coteaux de vigne limitrophes recèlent encore d'autres vestiges, les données actuellement disponibles semblent suffisantes pour établir que l'implantation d'un alignement de pierres dressées au cours du Néolithique final constitue «l'acte fondateur» du complexe mégalithique des Plantées de Rive. Au fil des quelque 2000 ans que perdure l'utilisation du lieu, les monuments, construits *ex nihilo* ou à partir d'éléments préexistants, ont inscrit le caractère particulier du site dans le paysage, tout en traduisant des changements dans les pratiques funéraires. Cette pérennisation d'un lieu à vocation rituelle sur près de deux millénaires n'est pas sans rappeler le cas du Petit-Chasseur à Sion (VS)...